

Initiales du président

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Cap-Soleil

N° de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE CAP-SOLEIL

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
29 mars 2022 à 19 h, par Teams**

ÉTAIENT PRÉSENTS

BOITEAU, Chantal	Directrice
COLLIN, Audrey	Directrice adjointe
TREMBLAY, CAROLINE	Directrice adjointe
DEMERS, Stéphanie	Représentante des parents
FORTIN, Audrey	Représentante des parents
POULIOT MATHIEU, Amy	Représentante des parents
TCHENTCHEWA, Joelle	Représentante des parents
TOULOUSE, Frédéric	Représentant des parents
BUJOLD, Frédéric	Représentant des parents
SARBU, Victoria	Représentante des parents
BILODEAU, Andrée-Anne	Représentante des enseignantes
BOURBEAU, Catherine	Représentante des enseignants
GAUTHIER, Julie	Représentante des enseignants
LECHASSEUR, Guylaine	Représentante des enseignants
CARON, Benoit	Représentant du service de garde
LACHANCE, Nicole	Représentante du personnel de soutien
GUILLEMETTE, Mélissa	Représentante des professionnels

INVITÉ

Côté, Louis-Philippe Directeur adjoint

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

M. Toulouse et Mme Chantal vérifient le quorum.

Mme Chantal fait part aux membres du départ de Mme Caroline Tremblay comme annoncé dans l'info-parents. Mme Caroline explique son nouveau mandat et remercie les membres pour leur implication.

Elle présente ensuite M. Louis-Philippe Côté, nouveau directeur adjoint. M. Côté se présente et fait part de son parcours.

	<p>2. Adoption de l'ordre du jour du 29 mars</p> <p>M. Toulouse présente l'ordre du jour et en fait la lecture. Mme Chantal demande un ajout en consultation. Le point 6 deviendrait le point Grilles-matières; tous les autres points se trouveront décalés.</p> <p>Mme Audrey Fortin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée à l'unanimité</p>
CE 21-22- 12	
	<p>3. Adoption et suivi au procès-verbal du 25 janvier</p> <p>M. Toulouse demande aux membres s'ils ont des questions en lien avec le procès-verbal.</p> <p>Catherine Bourbeau propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée à l'unanimité</p>
CE 21-22-13	
Décisions	<p>4. Droit de parole au public</p> <p>Aucun public</p> <p>5. Résolution quant aux mesures attribuées au budget 21-22</p> <p>Mme Chantal présente son document et explique ce que représente les sommes dédiées. Elle présente les différentes mesures qui sont remises à l'école. Elle présente et fait la lecture de la résolution en lien avec les mesures attribuées.</p> <p>M. Frédéric Bujold propose l'adoption de la résolution. Elle sera signée et transmise au Centre de services par la direction.</p>
CE 21-22-14	
Consultations	<p>6. Grilles- matières</p> <p>Mme Chantal présente une proposition de modification à la grille-matières demandée par les enseignantes du préscolaire pour 22-23. On demande qu'au préscolaire il y ait 2 heures en éducation physique au lieu de 1h musique et 1h éducation physique.</p> <p>M. Bujold demande s'il y aura un impact sur l'attribution des postes.</p> <p>M. Benoit questionne sur le volet danse. Il demande également si on pouvait avoir un enseignant en éducation physique pour effectuer le remplacement en danse. Madame Chantal précise que ce sont deux champs différents.</p> <p>Le Conseil d'établissement est en accord avec la modification suivante: deux heures d'éducation physique pour la grille-matières 22-23 plutôt que 1 heure de musique et 1 heure d'éducation physique.</p>

7. Projet Kinga

M. Toulouse informe la direction que le bilan pourra être déposé à partir d'avril 2022. *C'est un bilan par classe qui doit être fait.* Un courriel sera envoyé par Chantal demain aux enseignants concernés.

8. Collations pour 22-23

M. Toulouse fait part de commentaires de parents qui demandent à pouvoir varier les collations de leurs enfants. Les parents aimeraient faire ajouter des possibilités.

Mme Chantal explique le fonctionnement pour modifier le tout. Il doit y avoir consultation auprès de l'équipe école. Elle présente les démarches qui sont présentement en cours. La majorité des enseignants sont en accord avec le fait d'avoir des collations plus soutenantes.

Voici ce qui a été décidé par le CPE pour 22-23: Tous les aliments doivent être sans arachides à cause des allergies. Ce qui est permis : fruits frais, légumes frais, yogourt, compote, galette ou muffins santé.

M. Toulouse mentionne avoir consulté le guide alimentaire canadien. Il propose d'ajouter les craquelins et graines de citrouille. Mme Chantal précise que l'on verra à l'application à l'automne.

Mme Fortin demande si le tout sera en vigueur maintenant ou seulement l'an prochain. Mme Chantal mentionne que c'est pour 22-23.

M. Toulouse demande l'avis des enseignants en lien avec leur tolérance. Julie Gauthier s'exprime sur le fait.

M. Bujold précise que lors des rencontres de début d'année, les enseignants parlent habituellement de ce qui est accepté ou refusé comme collation.

9. Suivi sur les prévisions budgétaires 21-22

Mme Chantal explique où nous en sommes dans notre budget au niveau des dépenses. Le tout suit son cours. Elle explique que plusieurs activités sont sur la glace en raison du plan de contingence.

Surplus de dépenses pour la désinfection. Surplus également pour les mesures 30810 mais nous sommes en attente des allocations dans ces postes budgétaires. Elle prévoit avoir un surplus puisque toutes les sommes ne seront pas dépensées.

M. Toulouse questionne sur les montants des allocations pour les mesures 30810. Elle précise que nous ne recevons pas la totalité de ce que l'on dépense.

10. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'école

Mme Chantal explique en quoi le tout consiste. Elle partage à l'écran les critères déjà établis pour discussion. Les membres décident de discuter en présence des directions.

Mme Fortin trouve que la phrase : « Déplacer des montagnes » n'a pas sa place. La remplacer par « **la direction devra tout mettre en œuvre...** ». (Point 1).

Mme Pouliot demande à ce que l'on précise au point 3 que l'école est jeune, dynamique et proactive. On devrait lire **notre école est proactive et en effervescence.**

Mme Guillemette propose que le contenu du point 1 devienne : **la direction devra participer activement à la mise en place de conditions assurant la réussite des élèves dans un contexte sécuritaire.**

11. Information du comité de parents

Mme Fortin présente les points traités lors des deux dernières rencontres.

1^e rencontre

- Capsule sur les postures à avoir en enseignement à distance. L'ergonomie de travail est un enjeu majeur.
- Le comité EHDAA a présenté le nouveau de document de travail.
- Le service de transport est en renégociation de l'offre de service.

2^e rencontre :

- Redécoupage de bassins en 22-23.
- Deux conférences qui seront présentées aux représentants dans les prochaines rencontres. M. Toulouse propose un site : Aider son enfant. Com. Le lien sera acheminé à l'ensemble des parents.

M. Bujold se questionne sur la façon dont les informations et présentations peuvent être transmises aux parents en général.

12. La vie à l'école

Mme Guylaine explique pour les petits de préscolaire et de 1^e année:

- Zoom Nature
- Alimentation
- Volet santé globale
- Projet Kinga
- Activités sur les Légos
- Robotique
- Fête des Neiges

Mme Catherine présente ce qui a été fait en 2^e année :

- Courrier du cœur en lien avec la St-Valentin
- Alimentation en lien avec santé globale
- Atelier Espace
- Visite Musée des Beaux-Arts

- Création de livres collectifs.

Mme Andrée-Anne présente les projets du 2^e cycle :

- Vente trottoir des objets perdus avec les 3^e années
- Projet de lecture et d'écriture avec les héros de classe
- Étude des solides avec des guimauves
- Pour les 4^e années, on se prépare à la collecte de sang Héma Québec
- On débute les choses en lien avec l'exposition de fin d'année
- Certaines classes vont débiter les ateliers robotiques

Mme Julie présente pour les 5^e et 6^e années.

- Projet sur la digestion en lien avec santé globale.
- Atelier sur la puberté en 5^e année
- Thèmes environnement, légendes
- Ateliers sur le cerveau et les 5 sens en 6^e année
- Histoires sous forme de BD
- Défi Miroir du comité encadrement. Le vidéo est fait par les 6^e et M. Yves.

Mme Mélissa explique que les professionnels sont en préparation de l'accueil 22-23 des élèves du préscolaire. Il y a eu aussi les demandes en classe spéciale à compléter.

M. Benoit fait part des activités vécues au service de garde :

- Projet aide-éducateurs est maintenant en place.
- Inscriptions pour 22-23 en cours.
- Services offerts à la relâche
- Préparation de 22-23 au niveau des effectifs

Mme Chantal mentionne que les équipes sportives se préparent à leurs tournois. Elle présente deux compétitions de danse. Elle remercie l'équipe du service de garde pour les efforts déployés; un merci aux enseignants pour l'aide au service de garde, un merci aussi à Nicole pour l'application du plan de contingence.

13.Varia

Aucun varia amené.

14. Levée de l'assemblée

Mme Julie Gauthier propose la levée de l'assemblée à 21 h 20.

Approuvée à l'unanimité.

Signature du président

Signature de la secrétaire